



**Mont-Laurier**  
*d'un  
naturel  
accueillant*

Service de l'aménagement du territoire  
Téléphone: 819 623-1221  
Télécopieur: 819 623-4840  
Courriel: [amenagement@villemontlaurier.qc.ca](mailto:amenagement@villemontlaurier.qc.ca)

## **Prérequis pour une demande de permis pour l'installation d'une PISCINE HORS-TERRE OU CREUSÉE**

---

**APPLICABLE À TOUTE PISCINE DONT LA PROFONDEUR PEUT ATTEINDRE 60 CM ET PLUS**

- Identification du propriétaire (nom, adresse et numéro de téléphone).
- Identification du site (adresse civique, lot et matricule lorsque connu).
- Localisation sur le terrain: distance des lignes de propriété, d'une servitude existante, du bâtiment principal, d'un lac ou d'un cours d'eau et de l'installation septique, s'il y a lieu.
- L'emplacement du système de filtration.
- Dimension (hauteur, diamètre, largeur, longueur, profondeur).
- L'emplacement, les détails et la hauteur de la clôture interdisant l'accès à la piscine.
- Les détails relatifs à tout escalier ou échelle d'accès.
- Description du mécanisme de verrouillage pour l'accès à la piscine.
- Autorisation écrite du propriétaire s'il y a lieu.
- Durée et coût des travaux.